VIE DE LA CITE

Résultat du Vote Référendum du 28 Septembre 1958
Sur la nouvelle Constitution Française
A la Verrerie de Portieux

Inscrits	850
Votants	752
Suffrages exprimés	739
(13 bulletins nuls)	
OUI	539
NON	200

Soit 72 % de OUI et 28 % de NON.

LE PROBLEME DE L'EAU COURANTE ET DE SON PAIEMENT

— Beaucoup en parlent : beaucoup moins sont « au courant » (c'est le cas de le dire pour l'eau).

— Avant d'aborder le paiement de l'eau dans le présent et le futur : essayons d'y voir clair dans le règlement du passé.

— Et que personne ne s'affole pour l'avenir : l'eau courante reste un bienfait de 1er ordre pour la population et ce serait un triste retour en arrière que de regretter les antiques bornes fontaines, sous prétexte qu'elles étaient gratuites : l'amélioration du sort de la femme et de la mère de famille mérite une place au budget familial (somme peu élevée au regard de ce que coûte le vin, dans bien des ménages).

Le 1er contrat entre la Municipalité de Portieux et la Société des Verreries précisait que la Municipalité (ou plus exactement les usagers) paierait — non l'eau, mais son adduction et son emmagasinement moyennant une participation fixée forfaitairement à 8 frs par mètre-cube d'eau pompée et utilisée dans le réseau communal

Or il fallait déterminer ladite quantité d'eau utilisée dans le réseau communal pour établir la facture : et là résidait la difficulté : de ce fait, la facturation établie par la Société des Verreries pour la Municipalité ne se révélait pas conforme à l'exacte quantité normalement utilisée par les usagers du réseau communal.

Afin de tirer au clair la situation, il fut convenu d'un commun accord, entre la Société des Verreries et la Municipalité, de facturer pour la population : 12 mètres-cubes à 8 frs par an et par habitant (en se basant sur la moyenne de consommation de Portieux-Centre et de Vincey).

Cette facturation serait valable pour la période allant de juin 1953 à juin 1957 : ceux qui auraient déjà payé plus que leur quote-part pour cette période seraient remboursés par le percepteur - (qui est le trésorier de la Commune), remboursement effectué grâce aux sommes que la Société des Verreries remboursera elle-même à la Municipalité au titre du trop-perçu sur cette dernière.

.....

Ce contrat établi le 14 avril dernier mettait croyait-on un point final à une affaire qui n'avait que trop duré : ce contrat était loyal et juste, d'autant plus qu'une clause de réajustement était prévue qui déterminerait, de la manière la plus précise, l'exacte consommation de la population à la suite du relevé des compteurs d'eau des utilisateurs, en choisissant une année de référence comprise entre le 1er juin 1958 et le 1er juin 1959

C'est, pensons-nous l'application de cette clause qui a entraîné de nouvelles complications, du fait que, pour des raisons indépendantes de la bonne volonté de la Municipalité, la pose des compteurs d'eau (livrés en retard par le fournisseur) n'a été finalement terminée que vers le 12 septembre.

Toute la question des redevances d'eau se repose donc à nouveau : ce qui a entraîné la démission collective du Conseil Municipal : nous espérons, cependant que la majeure partie de la solution a déjà été réalisée par la signature du contrat que nous venons d'expliquer : tout laisse supposer que les nouvelles questions en litige peuvent être rapidement et définitivement résolues par une bonne volonté compréhensive réciproque.

NOTRE GRANDE FAMILLE

NOS JOIES : BAPTEMES :

Sont devenus « Enfants de Dieu » par la grâce du leur Baptême :

14 Septembre 1958. — Sylviane Huraux, née le 5 septembre 1958 à Epinal, fille de Roland Huraux et de Jeanine Hatton.

12 Octobre 1958. — Jean-Pierre Savoy, né le 16 septembre 1958, à la Verrerie, fils de Jean-Marie Savoy et de Huguette Faivre.

Nous avons aussi appris avec plaisir les heureuses naissances de :

— Jean-Charles Harrburger, fils de M. et Mme Robert Harrburger (Epinal).

— Pascal Varrier, fils de M. et Mme Pierre Varrier (Raon-l'Etape).

MARIAGES :

Se sont unis devant Dieu pour fonder un foyer chrétien :

20 Septembre 1958. — Christian Grienenberger et Edith Heckmann.

27 Septembre 1958. — Jean Leroy (de Charmes) et Bernadette Ducret.

11 Octobre 1958. — Jean Roussel (de Charmes) et Lucette Olivier.

25 Octobre 1958.— Pierre Mangeonjean et Jacqueline Stenger.

25 Octobre 1958. — Raymond Ferry et Geneviève Savoy.

Nous avons également le plaisir de faire part du mariage de :

Roger Bernez (de Roville-devant-Bayon) et Colette Clerc (13 Septembre 1958).

NOS PEINES : DEUILS :

Sont entrés dans la « Maison du Seigneur » dans l'attente de la bienheureuse Résurrection :

18 Septembre 1958. — Marguerite Baradel, épouse René Grienenberger, décédée le 16 septembre, à l'âge de 47 ans, dans la Paix du Seigneur.

15 Octobre. — Enfant Marylène Beckmann, ravie à l'âge de 3 ans à l'affection de ses parents, dans la lumière de son Baptême.

14 Septembre 1958. — Henri Baptiste rappelé brusquement à Dieu, le 12 Septembre 1958 (Rambervillers).

LA VERRERIE SPORTIVE

14-9 : C.S.V.P. (1) : 4 - Cheniménil (1) : 6.

23-9 : Laveline (1) : 6 - C.S.V.P. (1) : 0.
Laveline (R) : 2 - C.S.V.P. (R) : 1.

5-10 : C.S.V.P. (1) : 2 - Liffol (1) : 0.
Thaon (C) : 8 - C.S.V.P. (C) : 1.

12-10 : C.S.V.P. (1) : 3 - Golbey (1) : 5.
Moyenmoutier (C) : 7 - C.S.V.P. (C) : 0.

19-10 : Romaricienne (1) : 3 - C.S.V.P. (1) : 2.
C.S.V.P. (C) : 0 - Saint-Dié (C) : 5.